



Interview d'Eric Scheidegger | Directeur suppléant du SECO | DANIEL FLEISCHMANN POUR ÉDUCATION21

Sans l'idée de la durabilité, les biens communs n'ont pas de sens

Les biens qui ne sont pas une propriété privée sont des biens communs. Certains d'entre eux nous sont accessibles pour ainsi dire sans restriction; c'est le cas de Wikipédia par exemple. D'autres sont menacés de surexploitation si nous ne les gérons pas de manière durable. Eric Scheidegger, directeur suppléant du SECO, explique comment on pourrait éviter ces surexploitations.

Eric Scheidegger, nous nous trouvons dans votre bureau. À qui appartient l'air que nous respirons?

L'air n'a pas de propriétaires. Nous avons tous le droit de l'utiliser: l'air est un bien commun. De surcroît, l'air est un bien dit non rival: un nombre illimité de personnes peuvent l'utiliser.

Qu'est-ce qu'un bien commun?

On appelle biens communs des choses dont on ne peut pas ou ne veut pas restreindre l'accès. On peut prendre comme exemple, à part l'air, les infrastructures de la circulation. Elles appartiennent aux collectivités publiques mais tous y ont accès; le droit de passage n'existe plus. L'éventail des biens communs est très large: la forêt, un beau paysage ou des institutions publiques comme les hôpitaux en font partie.

Les biens communs peuvent donc appartenir à quelqu'un?

La plupart des biens communs sont la propriété de personnes ou de collectivités. Mais ils se différencient selon le droit d'utilisation. Alors que les biens publics sont utilisés par tous, les biens de club ne sont à la disposition que d'un certain groupe de personnes – la télévision payante (Pay-TV) par exemple. Cela les distingue des biens communs: ces derniers sont à la disposition de toutes les personnes qui font partie de la communauté mais ils sont exposés au danger de la surexploitation.

Un exemple serait la surpêche.

Exactement. La surexploitation conduit à la « tragédie des biens communs », comme on la nomme dans la recherche. Qu'est-ce qui se produit ici? Les biens communs sont p.ex. des prairies dans un village que tous ont le droit d'utiliser. Mais elles se dégradent si chaque paysan y fait paître le plus grand nombre de vaches possible afin de produire davantage de lait. Au Moyen Âge déjà, on a vu se mettre en place une gestion des biens communs qui est bien établie en Suisse. La première femme lauréate d'un prix Nobel d'économie, Elinor Ostrom, a décrit les principes d'une bonne gestion. Aujourd'hui, le climat aussi est devenu un bien commun dont la qualité est menacée par la surexploitation.

L'air est un bien commun, disiez-vous. Le fond des mers aussi. Il n'appartient à personne mais on commence maintenant à le prospecter. Comment peut-on réglementer cela ?

Tant que le droit de propriété n'est pas défini, le fond des mers est un bien commun dont l'accès est illimité. Ceci recèle le risque d'une surexploitation. Ce risque se réduit si nous transférons le fond des mers en une propriété privée ou étatique, p. ex. via l'octroi de concessions de prospection. Un autre exemple, ce sont les animaux sauvages qui vivent dans des réserves, ces dernières étant la propriété de personnes, d'entreprises privées ou de collectivités. De manière générale, le principe suivant prévaut : je prends soin de ce qui m'appartient.

Quels sont les biens communs intéressants pour l'école ?

Par exemple l'espace public. Nous l'utilisons tous, les jeunes aussi. Nous pouvons visiter les centres-villes, faire des excursions dans la nature, organiser une manifestation publique. Mais nous connaissons aussi des conflits d'utilisation ; ils font partie de l'essence des biens communs, comme la surexploitation. Le centre-ville comme espace de fête : quand j'étais étudiant, j'aimais les sorties nocturnes et l'heure de fermeture des lieux publics me dérangeait. Aujourd'hui, je vois le mauvais côté du manque de respect à l'égard de l'espace public : le bruit ou les déchets sauvages.

Quel est le lien entre les biens communs et la durabilité ?

L'essence de l'économie, c'est la question portant sur la façon de gérer de manière durable des biens limités – le manque de temps dans le monde du travail, le manque de finances, le manque de ressources environnementales. Si l'on utilise les biens communs en respectant les règles des biens communs historiques, on les gère de manière durable – soit parce que les ressources naturelles peuvent se régénérer ou repousser, soit parce que, si elles ne sont pas renouvelables, on les exploite avec modération. Sans l'idée de la durabilité, la gestion des biens communs n'a aucun sens.

Vous avez mentionné le climat, devenu un bien menacé.

Le principe du bien commun aide-t-il à le protéger ?

L'Accord de Paris sur le climat signé en son temps par 195 États et l'Union européenne est une tentative de gestion de crise. Mais ce qui est déterminant, c'est la façon dont les États mettent en œuvre les objectifs à l'échelon national. Et là, les principes d'Elinor Ostrom touchent à leurs limites. J'en citerai trois : qui décide qui a le droit de porter atteinte au climat de telle ou telle manière ? Comment peut-on mettre en place un monitoring des utilisateurs et utilisatrices et de la ressource climat ? Comment pourrait-on sanctionner les manquements des différents pays ? Plus le groupe qui utilise un bien commun est important, plus la gestion de ce bien est compliquée. Car dans ce cas – contrairement au bien commun d'un village – ce ne sont pas les mêmes groupes qui définissent ensemble les règles du jeu, supportent les coûts du renoncement aux ressources et en retirent un bénéfice. Si tous les Suissesses et les Suisses réduisent leurs voyages de moitié, nous portons les coûts de ce renoncement ; le bénéfice qui en résulte a une très faible portée mondiale et apparaîtra seulement dans un avenir plus ou moins proche.

Le principe du bien commun considère l'être humain comme un être qui coopère et non pas comme un individu en

concurrence avec autrui, cherchant à maximiser le profit (*homo oeconomicus*). Trouvez-vous cela plausible ?

Je ne vois pas cela comme une contradiction. Mais je souhaite rectifier un malentendu concernant l'*homo oeconomicus*, un principe théorique important de l'économie. L'*homo oeconomicus* n'est pas focalisé sur la maximisation des gains mais sur la maximisation du bénéfice et du bien-être. Pour beaucoup, l'amour, la prospérité ou les expériences vécues dans la nature en font partie. La coopération est un levier essentiel pour accroître ce bénéfice. Elle présuppose la confiance, car en définitive, aucune économie ne peut fonctionner sans la confiance. Quand l'État ne peut plus compter sur le fait que les humains coopèrent avec respect, il est contraint d'intervenir.

Comment utiliser à l'école le principe des biens communs ?

Les biens communs sont un magnifique sujet pour un enseignement interdisciplinaire. La notion nous permet de faire la distinction avec les biens privés. Elle aide aussi à saisir la nature de certains problèmes qui ont leur origine dans des conflits d'utilisation. En prenant l'exemple de l'espace public, cela peut se faire en étant très proche du cadre de vie des apprenant.e.s. Ce que je trouve important, c'est que l'économie ne soit pas seulement considérée, comme cela arrive souvent, comme la cause des problèmes – ce qu'elle est aussi –, mais comme une partie de la solution, par sa contribution au développement d'une prospérité durable. Pour des citoyens et des citoyennes responsables dans une démocratie directe, il est important d'appréhender les différents côtés de la durabilité et de s'y connaître un peu.

L'ambassadeur Eric Scheidegger, Dr rer. pol., est chef de la direction de la politique économique et directeur suppléant du SECO.

Table des matières

1-2	Interview Dr Eric Scheidegger
3	Éditorial Klára Sokol, directrice d'éducation ²¹
4-11	Exemples de pratiques
12-13	Éclairage théorique La propriété privée
14	Offres pédagogiques sur le thème
15	Rencontre EDD Une culture d'établissement alliant santé, égalité et durabilité
16	Journée d'étude du Réseau d'écoles²¹ Un menu pour l'avenir à l'école



À qui appartient l'air ?

« Les biens communs sont un magnifique sujet pour un enseignement interdisciplinaire. Cette notion nous permet de faire la distinction avec les biens privés. Elle nous aide aussi à saisir la nature de certains problèmes qui ont leur origine dans des conflits d'utilisation. » ; C'est ainsi qu'Eric Scheidegger, directeur suppléant du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), introduit le sujet (p.1-2). Au premier abord, les « biens communs » peuvent sembler complexes pour des personnes non expertes en économie et pourraient susciter des réticences. En y regardant de plus près, on se rend compte de la pertinence du sujet pour l'ensemble de notre société : la façon de gérer les biens communs nécessite donc d'être apprise et entraînée ; et l'école offre à cet égard de nombreuses possibilités.

L'éclairage théorique (p.12-13) explique comment organiser l'enseignement et la réflexion sur la propriété de manière bénéfique. Pour exercer avec vos élèves une utilisation durable des ressources naturelles (p. 8-9), vous n'avez pas besoin de voyager à l'autre bout du monde. Le jardin scolaire offre des possibilités d'action et constitue, en outre, un vaste champ de recherche et de discussion. Pour les apprenant.e.s du secondaire II, on pourra aborder la gestion durable de l'eau dans le cadre d'un enseignement interdisciplinaire – en géographie et économie/droit.

Parallèlement aux suggestions présentées ici, vous trouverez dans le dossier thématique « A moi, à toi – à nous » de nombreux outils didactiques, pistes pour l'enseignement et activités pédagogiques proposées par des acteurs extrascolaires. Les « biens communs » sont ainsi éclairés sous des angles différents et les apprenant.e.s ont l'occasion de se confronter au monde réel, de développer leur intérêt et leur degré d'implication. De cette manière, nous préparons les jeunes à une gestion durable des biens communs qui appartiennent à tous le monde. Comme le résume Monsieur Scheidegger : « Sans l'idée de la durabilité, la gestion des biens communs n'a aucun sens. » Et cette compétence demande à être exercée.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et beaucoup de plaisir à aborder les « biens communs » en classe.

Klára Sokol,
directrice d'éducation21h

Impressum

Éditrice éducation21, Monbijoustrasse 31, 3011 Berne, T 031 321 00 21, info@education21.ch

Responsable de rédaction Carmela Augsburger

Rédaction éducation21 Thomas Abplanalp, Dre Isabelle Bosset, Dre Isabelle Dauner Gardiol, Dre Jessica Franzoni, Dre Ariane Huguenin, Ramon Martos, Joëlle Racine, Corinne Schärer, Carmela Augsburger

Collaboration rédactionnelle externe Daniel Fleischmann, rédacteur spécialisé pour la formation professionnelle

Traductions Martine Besse, Adriana Solari Ponti

Images p.1, photo © Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, p. 6, photo de l'exemple pratique des Paysages éducatifs21 à l'école de Sursee (Kotten); p 7, photo de l'exemple pratique à l'école du Bühl, à Zurich ; p. 12, photo de la bibliothèque La Manivelle, à Genève

Mise en page et production Stämpfli Communication, staempfli.com

Tirage 23535 (11686 allemand, 9950 français, 1899 italien)

Parution 3 numéros par an

Prochaine parution février 2024

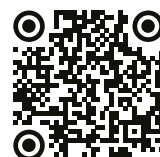
Abonnement L'abonnement est une offre gratuite pour toutes les personnes intéressées par l'EDD en Suisse, commande sur www.education21.ch > Contact

ventuno en ligne www.education21.ch/fr/ventuno

éducation21 La fondation éducation21 coordonne et promeut l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) en Suisse. Sur mandat de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), de la Confédération et de la société civile, elle agit en tant que centre de compétences national pour l'école obligatoire et le degré secondaire II.



Dossier thématique « A moi, à toi – à nous »
<https://education21.ch/fr/dossiers-thematiques/biens-communs>





Enseigner dehors | THOMAS ABPLANALP

Que ceci m'appartienne

À qui appartient ceci ou cela ? Il n'est pas toujours facile de répondre simplement à cette question. Quelques pas à l'extérieur peuvent être utiles.

« Le premier qui a clôturé un bout de terrain et a déclaré hardiment : < Ceci est à moi > et a trouvé des personnes suffisamment naïves pour le croire a été le véritable fondateur de la société bourgeoise. » C'est par cette thèse que Jean-Jacques Rousseau a mis en évidence en 1755 la (prétendue) valeur de la propriété dans une société. La propriété désigne ce qui appartient à quelqu'un, en particulier le droit de disposer d'une chose à sa guise. La propriété privée aide les membres d'une société à faire la distinction entre le mien et le tien. Par la propriété privée, une personne ôte à une autre la possibilité d'utiliser ses biens et se sent plus sûre en raison de cette clarté (lat. *privare* = dérober, ôter).

Mais selon Rousseau, cette pensée n'a pas suffisamment de force de persuasion. À son avis, la propriété ne conduit pas seulement à un sentiment de sécurité, mais aussi à la concurrence, à la rivalité et à la jalousie, car beaucoup de gens se mettent dès lors à se comparer au sein d'une société. C'est pourquoi il écrit aussi : « Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : < Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne ! > »

À la différence de Rousseau, John Locke souligne en 1689 la plus-value de la propriété pour la vie de l'individu. Contrairement

à Rousseau, il ne voit pas la propriété comme un moyen de parvenir à ses fins, mais, à côté de la vie et de la liberté, comme un droit naturel d'origine divine. Et c'est par le travail que l'être humain accède à la propriété. L'individu qui cultive un bien naturel investit une partie de lui-même dans ce bien et le fait sien. Par exemple, l'eau dans la nature n'appartient à personne ; dès qu'une personne en a rempli une cruche, cette eau lui appartient. L'être humain ne doit toutefois s'approprier de la nature que la quantité qu'il peut utiliser. Les idées de la durabilité ne sont donc pas, manifestement, une invention de ces dernières décennies. Mais cette pensée perd de sa valeur à cause de l'argent. Étant inaltérable, l'argent joue un rôle de remplacement pour des biens périssables. Par conséquent, les humains peuvent accumuler des richesses en fonction du travail fourni.

Découvrir la propriété

La discussion de ces deux positions donne déjà une idée de la complexité des enjeux liées à la question de la propriété. C'est pourquoi il est important d'aborder ce sujet dans l'enseignement. Ceci peut se faire en partie par une démarche axée sur la découverte, à l'extérieur de l'école.

Il est possible de prévoir par exemple un tour de quartier ou de village ; à cette occasion, les apprenant.e.s réfléchissent et se demandent à qui les biens qu'ils observent peuvent bien appartenir – pour autant qu'ils appartiennent à quelqu'un : à qui appartient ce pommier ? Cette maison ? Cette route ? L'air que l'on respire ? L'eau propre de la rivière ? Et : pourquoi ? Les apprenant.e.s se rendent compte que certains biens comme les routes pu-

bliques sont des biens communs, que d'autres sont une propriété privée et que certains biens n'appartiennent à personne. Il s'agit ici avant tout de biens de portée planétaire comme l'air que l'on respire et un climat stable. Partant de là, l'enseignant.e orientera la discussion dans le sens de l'EDD sur les urgences naturelles et sociales liées à la propriété: tous les humains ont besoin d'un toit, de nourriture, d'air de bonne qualité et d'eau potable propre. Mais à qui ces biens communs (d'importance planétaire) devraient-ils appartenir, de manière à ce qu'ils soient accessibles à tous et le restent? Et qui s'occupe ou doit s'occuper de les préserver? Que peut faire chaque personne sur le plan individuel pour protéger ces biens indispensables à la vie?

Créer la propriété

Autre variante: la classe s'élance sur les traces de Locke. Les apprenant.e.s observent par exemple dans la forêt ce qui se trouve sur le sol et se demandent à qui appartient ce qu'ils voient (rameaux, pierres, feuilles, etc.). Ils créent ensuite quelque chose individuellement à partir des matériaux recueillis. Ils peuvent donner libre cours à leur imagination: bracelets végétaux, animaux de la forêt constitués de pommes de pin, tableaux de la nature, instruments de musique divers ou encore refuges en branchages; tout est possible. Ensuite, les apprenant.e.s se présentent mutuellement leurs biens.

À partir de l'expérience vécue, la discussion qui suit permet d'aborder de nombreuses questions: l'objet que j'ai créé m'appartient-il? Ai-je le droit de l'emporter à la maison? Qui a le droit de l'utiliser? À quelles conditions? Qu'est-ce qui distingue cet objet d'un autre objet similaire acheté dans un magasin? Quand peut-on

dire en principe que quelque chose appartient à quelqu'un? Quels sont les liens entre la propriété et le travail, etc.?

Les questions et les expériences de la vie courante aident en outre à voir la relation entre la propriété et le développement durable: est-ce que je porte soin davantage à mes jouets qu'à ceux de l'école ou de mes ami.e.s? Y a-t-il des objets qui n'appartiennent à personne? Qui s'en occupe? Qui veille à ce que l'on conserve suffisamment de forêts en bonne santé? De l'air de bonne qualité? De l'eau propre? Qu'est-ce qui devrait appartenir à tout le monde, à personne, à des particuliers? Comment réussit-on à partager quelque chose? Comment la cohabitation devrait-elle changer à cet égard?

Après la discussion axée sur des visions d'avenir, les apprenant.e.s se demandent ce qu'ils peuvent faire maintenant déjà pour un avenir durable en tant que consommateurs.trices de biens communs et de biens privés. Les marges de manœuvre sont multiples: de manière générale, acheter moins de jouets, d'autant plus qu'ils ne sont guère utilisés; ne pas laisser de déchets derrière soi; ne pas arracher de plantes sans avoir de bonnes raisons; partager ses propres jouets avec d'autres, etc. Lors d'une réflexion de cette nature sur la question de la propriété, les apprenant.e.s analysent des mécanismes de société et s'interrogent à leur sujet. Ils prennent conscience en même temps des marges de manœuvre de l'individu et de la société, dans le sens de la participation, une compétence EDD. Ils se perçoivent aussi comme une partie du monde qui les entoure et apprennent ainsi à gérer de manière responsable les biens communs et les biens privés. L'EDD prend alors possession de l'enseignement avec succès.



Compétences EDD et critères de qualité Réseau d'écoles21 (RE21) | DRE JESSICA FRANZONI

L'importance de la coopération pour un partage durable des biens communs

Que se passe-t-il si les biens communs sont mis à la disposition d'une communauté? Comment parvenir à une coopération durable pour les biens communs? Deux exemples montrent comment concilier coopération et durabilité à l'école.

Nous sommes entouré.e.s en permanence de ce qui peut être défini comme des « biens (communs) ». Bien qu'ils soient au cœur de la vie quotidienne de chaque individu et que leur nature semble une évidence, les biens communs se révèlent en pratique peu aisés à expliquer, notamment si on considère les différentes déclinaisons – les *commons*, la propriété collective, le commun – et si on prend en compte leurs implications économiques. Des chercheurs italiens (Centre d'économie de la Sorbonne) ont récemment apporté une clarification fondamentale à cet égard dans l'ouvrage « Le Commun comme mode de production ».

L'étude utilise le terme « Commun » comme un terme général qui inclut d'autres formes, y compris précisément les biens communs, définis *non* pas comme un ensemble de ressources délimitées, mais précisément comme une partie du « Commun ». On en vient à considérer ce dernier comme un processus, comme un « mode de production ». C'est précisément ce sens, large et moderne, qui s'avère essentiel à notre discours : la « manière » dont se déroule ce processus nous intéresse davantage que la « chose » qui est prise en compte.

Biens communs et durabilité

Quel est le point commun entre une morue, l'air que nous respirons et les valeurs? Dans leur acception générale, ce sont des « biens (communs) ». Malgré leurs essences différentes, ils doivent – étant liés au sens de « Commun » que nous venons de mentionner – être thématiques en profondeur, également en vue





de leur utilisation dans le cadre d'une gestion durable. À l'école, surtout!

Alors, comment gérer les biens communs dans cette perspective? Comment le faire à l'école, quelles sont les compétences nécessaires et comment celles-ci sont-elles acquises par l'enseignement?

Biens communs et coopération – exemples de pratiques d'EDD

La façon dont les gens gèrent les biens communs influence la façon dont ils interagissent. Le soin porté aux biens communs encourage et exige en effet un comportement coopératif. À son tour, une coopération réussie requiert des valeurs et des compétences, comme la disponibilité à partager quelque chose et à en prendre soin, même si cette chose ne nous appartient pas. Comment, dès lors, combiner avec succès la coopération, la durabilité et les biens communs?

L'exemple d'une école à Sursee est représentatif dans ce contexte. Les enfants et les jeunes (jusqu'à 12 ans), les enseignant.e.s, les habitant.e.s du quartier, etc. ont été invité.e.s et ont participé activement à la conception du nouvel espace extérieur de l'école – avec des idées, des souhaits et des propositions concrètes – et ont ensuite contribué, toujours activement, à la construction de cet espace. Il a ainsi été possible de créer un lieu commun dans le quartier de rencontres, de jeux et pour le bien-être, qui répond si bien aux besoins et aux exigences de chacun.e qu'il est aujourd'hui encore régulièrement utilisé de diverses manières et par différents groupes. Un lieu vivant et en constante évolution.

Un laboratoire sur le thème de l'agriculture et de l'alimentation durables a été mis en place à Zurich. Des moments théoriques (sur la culture biologique), en classe et dans la coopérative agricole, alternent avec des moments pratiques, tels que la culture et la récolte de légumes, ainsi que la préparation d'un repas pour les familles des élèves (du cycle 2). Les apprenant.e.s ont ainsi

pu présenter le résultat de leurs activités avec grande satisfaction.

Ces deux exemples montrent comment des défis peuvent être relevés ensemble pour atteindre des objectifs, grâce à un processus collaboratif et participatif: toutes les personnes impliquées dans les projets – des plus jeunes aux plus âgé.e.s, des actrices et acteurs scolaires aux actrices et acteurs non scolaires – ont participé et contribué de manière active et créative, en se sentant membres et responsables d'un groupe et en se soutenant mutuellement. L'école et ses environs sont donc devenus des lieux fondamentaux de rassemblement et d'échange.

Bien que nous évoluions dans un contexte complexe et vaste et dans une perspective d'éducation au développement durable (EDD), c'est surtout l'école de Sursee qui illustre de manière exemplaire comment l'espace scolaire peut être

considéré comme un bien commun et comment un bien commun augmente la satisfaction de tous les utilisateurs et de toutes les utilisatrices de l'espace, d'autant plus s'ils peuvent mettre en réseau leurs ressources et leurs expériences. Peu importe qu'il s'agisse donc d'un quartier, d'un potager ou d'autre chose: l'essentiel est le processus qui permet d'arriver ensemble au produit final. Les compétences, telles que la coopération, la créativité et la responsabilité, et les principes d'action (cf. les critères de

qualité du Réseau d'écoles21), tels que la participation et l'*empowerment*, semblent être les ingrédients gagnants pour reconnaître le « Commun » comme le fruit du travail de chacun.e, ainsi que comme un « mode de production » d'une société durable. D'autant plus que ce résultat est visible et, a fortiori, stimulant et gratifiant: chacun.e peut voir dans ce lieu réalisé une partie de ce qu'elle ou il a mis à la disposition de l'ensemble de la communauté.

La façon dont
les gens gèrent les
biens communs
influence la façon
dont ils interagissent.

Bibliographie:

Biens communs: le dilemme de l'utilisation optimale, ventuno sol 1/2022: <https://www.education21.ch/fr/ventuno-sol/biens-communs>
 Brancaccio, F., Giuliani, A., Vattimo, P., Vercellone, C., (2021). Le commun comme mode de production. Éd. de l'éclat, Paris.
 Critères de qualité RE21: <http://www.reseau-ecoles21.ch/outils/criteres-de-qualite>
 Sursee, LU (2020): https://education21.ch/sites/default/files/uploads/pdf_fr/Pratiques-EDD/pour-lecole_210402_Kotten_Bl21_FR.PDF
 Zurich, ZU (2016): https://education21.ch/sites/default/files/uploads/pdf_fr/Pratiques-EDD/pour-la-classe_160218_Stadt_Pflanzen_Los_FR.pdf



La dimension économique des biens communs | DRE ISABELLE DAUNER GARDIOL

Et si l'on payait pour les bienfaits de la nature ?

Les biens communs appartiennent à personne et à tout le monde. Par ailleurs, ils ont longtemps été considérés comme « illimités ». De ce fait, les humains en ont usé et abusé de manière arbitraire et sans payer. Or beaucoup de biens communs, à l'exemple de la nature, nous apportent des bienfaits tels que l'air frais, les loisirs, les plantes, le bien-être pour lesquels nous ne payons pas.

Les biens communs sont problématiques du point de vue des économistes

Du point de vue économique, les biens communs sont perçus comme une tragédie étant donné que les mécanismes de marché ne s'y appliquent pas. En effet, ces biens, par exemple les poissons des océans, possèdent d'une part les caractéristiques des biens privés, par le fait qu'en les consommant, on peut en priver d'autres personnes d'en consommer. D'autre part, ils possèdent les caractéristiques des biens publics, car on ne peut que difficilement exclure d'autres personnes d'en consommer. On dit des biens communs qu'ils ont un degré de rivalité élevé mais qu'ils sont non exclusifs, ce qui mène à la surexploitation (voir le tableau).

En outre, les biens communs ont des « externalités » ou effets externes (positifs ou négatifs) qui ne sont pas pris en compte dans les choix de

consommation ou de production des individus, respectivement des entreprises, dont l'objectif est la maximisation du bien-être, respectivement du profit. Cela conduit également à la surexploitation et à la détérioration de ces biens dans le cas des externalités négatives, ou à l'effet inverse (sous-utilisation) pour les externalités positives.

Pour éviter les pertes économiques et la déprédation des biens communs, les économistes suggèrent l'intervention gouvernementale dans ces marchés en régulant leur utilisation ou exploi-

Caractéristiques économiques des biens communs	Problèmes	Solutions
Degré de rivalité élevé mais non exclusif	Surexploitation, par exemple des poissons dans la mer	Régulation, privatisation, droits de propriété
Externalités non prises en compte dans le prix	La personne qui pollue ne paie pas pour la pollution. La personne qui fait du bien ne reçoit pas de compensation.	Taxes, subsides, permis négociables

Tableau: caractéristiques économiques des biens communs, problèmes et solutions (élaboré par l'auteure)

tation, en les privatisant ou en octroyant des droits de propriété. La fixation de taxes ou de subventions permettant de tenir compte des externalités négatives, respectivement positives, dans les décisions des consommateurs, des entrepreneurs ou des entreprises est une variante moins « interventionniste » pour « rétablir » les mécanismes de marché. Cela fonctionne-t-il ?

Les ressources naturelles sont des biens communs surexploités

Aux problèmes « économiques » des biens communs viennent s'ajouter des questions de territorialité lorsqu'on parle de biens communs globaux ou de « grands biens communs » tels que la biodiversité, les océans, l'eau, la couche d'ozone, la biosphère. Ces derniers font partie des neuf limites planétaires (Stephen et al. 2015) dont la plupart sont aujourd'hui dépassées. Pour preuve, les enjeux actuels liés au développement durable, en particulier la biodiversité et le climat et le besoin de réorientation des ressources humaines et financières dans la recherche de réponses à ces enjeux – par exemple les énergies renouvelables – ne sont plus à ignorer dans le débat public (Meadows et al. 2022).

Dans le cas des biens communs globaux, les solutions prônées par l'économie de marché sont difficiles à mettre en œuvre. D'une part, l'intervention étatique pour la régulation des marchés a montré ses limites. Les taxes et subventions soulèvent des questions d'équité. Et d'autre part, les négociations internationales se heurtent à la complexité des instances supranationales et leur impossibilité à fixer des règles contraignantes universellement acceptées et appliquées.

Des pistes de solutions « économiques » se profilent

Et si le capital naturel avait la même importance que le capital financier dans un bilan d'entreprise ? Pour la conservation des ressources naturelles, certains proposent une refonte en profondeur du système comptable international – basé sur une économie capitaliste – pour y intégrer et valoriser le capital naturel ainsi que le capital social au même titre que le capital financier. Richard (2020) a élaboré un modèle de comptabilité écologique et sociale, CARE/TDL (Comprehensive Accounting in Respect of Ecology/Triple Depreciation Line), conçu pour être la base d'une nouvelle économie de marché dans laquelle la nature et l'humain seraient autant à protéger que le capital financier.

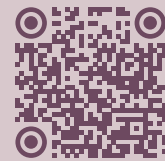
Mais quelle valeur donner au capital naturel ? Certains économistes étudient les moyens de mesurer la valeur du capital naturel, par exemple la biodiversité (Dasgupta, 2021). Les ressources naturelles étant la plupart du temps intangibles, leurs valeurs sont difficiles à mesurer. De ce fait, elles sont également absentes des comptes nationaux dont les calculs sont basés sur des stocks et des flux financiers. Pour autant, les difficultés à mesurer la valeur de la nature ne devraient pas arrêter le monde scientifique et les politiques de chercher des solutions. En effet, depuis plusieurs années, on est capable par exemple de mesurer le bilan ou l'empreinte carbone des pays.

Des pistes pour aborder les biens communs et l'économie en classe

Par leur complexité et leurs dimensions à la fois globales et locales, les biens communs offrent une multitude de possibilités de les aborder en classe dans une perspective d'EDD.

Par exemple, un cours sur le thème de la biodiversité pourrait débiter par une question telle que: pourquoi dois-je payer pour aller à Europa-Park mais pas pour aller au parc naturel du Jura vaudois ?

Le dossier pédagogique pour le cycle 2, « Un jardin scolaire très généreux... », permet aux élèves de découvrir les bienfaits des champs autour de leur école. Cette nature offre d'une part de merveilleuses palettes de couleurs pour exprimer sa créativité et, d'autre part, la possibilité d'une exploitation responsable de ses éléments pour fabriquer des tisanes ou des crèmes.



Cycle 2



Références:

- Dasgupta, P. (2021). *The Economics of Biodiversity: The Dasgupta Review*. Londres, HM Treasury.
- Jackson T. (2017). *Prosperité sans croissance*. Les fondations pour l'économie de demain. Louvain-la-Neuve, De Boek.
- Meadows D., Meadows D., Randers J. (2022). *Les limites de la croissance* [dans un monde fini]. Le rapport Meadows, 30 ans après. Paris, l'écopoche.
- Richard J. (2020). *Révolution comptable*. Pour une entreprise écologique et sociale. Ivry-sur-Seine, l'Atelier.
- Steffen, W., K. Richardson, J. Rockström, S.E. Cornell, et al. 2015. Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet. *Science* 347: 736, 1259855.

Le dilemme des biens communs : avoir plus ou disposer en suffisance | DRE ARIANE HUGUENIN

(Re)donner de la valeur aux ressources naturelles

Dans les sociétés nord-occidentales, l'abondance est une telle évidence qu'on y est indifférent. Tout ou presque est accessible en quantité quasi illimitée. La grande majorité des biens de consommation est à portée de main, et ceci quelle que soit leur origine, quels que soient les processus impliqués dans leur production ou les ressources utilisées. Seuls certains biens rares (œuvre d'art) ou ressources dont la finitude est socialement reconnue (or, diamants) font l'objet d'une attention particulière qui leur confère une grande valeur – valeur mesurée à l'aune du prix que l'on est prêt à payer pour les posséder. De plus, ce sentiment d'abondance est de plus en plus souvent utilisé par les marques de mode pour faire jouer la concurrence. En faisant croire aux consommateurs.trices que certains modèles sont des séries limitées, ces entreprises « créent » de la rareté de façon artificielle. Elles augmentent ainsi la valeur perçue des produits et en attisent la convoitise.

Questionner notre relation aux biens

Or, la crise climatique et la perte massive de biodiversité en Suisse posent la question de la préservation de nos ressources naturelles. Dans leur sillage, ce sont justement notre rapport à la consommation de biens et produits ainsi que l'usage de ces ressources qu'il s'agit d'interroger. En effet, nous avons perdu de vue la différence entre besoins collectifs fondamentaux et satisfaction d'intérêts personnels ou désirs d'achats. Or, sans une gestion régulée des ressources accessibles à tout le monde qui s'articule autour d'une vision partagée, ces dernières sont vouées à l'épuisement (Hardin, 1968).

Face à ces constats, comment (re)donner de la valeur aux ressources naturelles ? Cette question est emblématique d'une EDD et pourrait servir de clé de voûte pour un enseignement à l'inter-

section entre la géographie et économie/droit. Elle renvoie aux interrelations complexes entre environnement, société et économie d'une part. D'autre part, elle incite à changer de perspective, adopter un autre regard sur nos modes de vie, et à se projeter dans l'avenir pour édifier des manières de faire différentes. Pour permettre aux élèves d'engager une réflexion critique sur leurs habitudes de consommation, les inciter à envisager des comportements en phase avec un futur plus durable et devenir des « consomm'acteurs », il faut avant tout les sensibiliser à la fragilité et la finitude des ressources, à nos dépendances ainsi qu'à notre impact sur celles-ci. Différentes activités allant dans ce sens à mener en classe sont possibles.

Un jeu à propos des biens communs

Le jeu « Le Vivier », proposé par Iconomix dans son Module « Biens communs » (lien cf. références), constitue une excellente amorce pour entamer une réflexion sur la surexploitation des ressources naturelles et ses enjeux. En pêchant dans un vivier fictif au nombre de poissons limité, les élèves expérimentent la maxime « à trop vouloir, on finit par tout perdre » (Ibid.). Au fil des manches, ils découvrent les caractéristiques des biens communs, soit un libre accès à toutes et tous, les rivalités qui en découlent et le risque d'une inexorable diminution du stock. Le jeu amène parallèlement les élèves à interroger « l'efficacité des pénalités et des conférences » (Ibid.) et offre ainsi une base à la discussion sur les responsabilités respectives des acteurs privés et publics, et sur les conditions de régulation des biens communs (Ostrom, 2010). Dans une optique d'EDD, les réflexions tirées du jeu ne se suffisent pas à elles-mêmes. Certes, un passage par des connaissances de base est indispensable, mais celles-ci doivent être associées à des activités sur lesquelles ils ont prise. Une option



consiste alors, par exemple, à traiter du thème de l'eau – ressource dont nous faisons abondamment usage, dont nous dépendons, et ceci sans plus nous en rendre compte.

Des questions sur le thème de l'eau

Pour faire la transition entre le jeu et le thème de l'eau, on peut demander aux élèves de lister toutes les activités du quotidien familial (douches, lessives, vaisselle, arrosage, etc.) qui exigent l'utilisation d'eau. Sur cette base, il leur est d'abord demandé de hiérarchiser leurs propres besoins, de noter ensuite lequel de ces postes ils sont prêts à sacrifier, puis de voir qui cela affecterait dans leur famille. Pour tenir compte des besoins des autres, ils sont finalement amenés à formuler les compromis permettant d'avoir suffisamment d'eau pour eux-mêmes sans impacter les autres membres de la famille.

Comme ce thème se décline sous de nombreux aspects complexes, ceux-ci peuvent faire l'objet de projets de groupes. À titre d'illustration, dans un premier temps, chaque groupe se voit attribuer l'un des aspects suivants : rareté et abondance de l'eau, pollution de l'eau, gestion de l'eau, privatisation de l'eau et eau cachée (ou virtuelle). Partant, les élèves définissent eux-mêmes une problématique validée par l'enseignant et à laquelle ils vont tenter de répondre. Dans un deuxième temps, une présentation en classe des différents travaux réalisés met en lumière les liens entre les diverses dimensions liées à l'eau ainsi que l'interdépendance forte entre les activités humaines et la ressource. Dans un troisième temps, les élèves imaginent des propositions

d'actions concrètes et réalisables, pour réduire les impacts quantitatif et/ou qualitatif sur l'eau au sein de leur établissement scolaire par exemple.

Redonner de la visibilité à l'eau peut aussi se faire par le biais d'excursions telles qu'une visite d'installations de traitement des eaux ou des interviews avec des acteurs du terrain. La rendre visible, c'est permettre aux enfants et aux jeunes de se confronter à la réalité et, par là, tenter de lui (re)donner une certaine valeur.

Pour traiter ce thème avec les élèves, vous trouverez bien d'autres sources d'inspiration dans le dossier thématique « La valeur de l'eau » :

<https://education21.ch/fr/dossiers-thematiques/valeur-eau>



Références :
 éducation21 – Dossier thématique – Eau. <https://www.education21.ch/fr/dossiers-thematiques/eau>
 Hardin, G. (1968). The tragedy of the commons: the population problem has no technical solution; it requires a fundamental extension in morality. *science*, 162(3859), 1243-1248.
 Iconomix – Module « Biens communs ». <https://www.education21.ch/fr/ventuno-sol/biens-communs> ou <https://www.iconomix.ch/fr/modules/m06/>
 Ostrom, E. (2010). *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Bruxelles : De Boeck.

La propriété privée : fondement indispensable à notre société ? | DRE ISABELLE BOSSET

Au-delà de la propriété privée : explorer des alternatives pour la durabilité

Nous considérons la propriété privée comme normale : posséder un terrain, une voiture ou une simple tondeuse à gazon ne choque personne. Les propriétaires, qu'il s'agisse de personnes privées ou d'entreprises, jouissent de leurs possessions comme bon leur semble. Or, dans le cadre de nombreuses problématiques de durabilité – inégalités de richesses, appauvrissement des sols – la propriété privée joue un rôle non négligeable. On peut dès lors la repenser pour explorer des rapports à la propriété et de gestion des biens communs alternatifs, potentiellement plus compatibles avec la durabilité.

L'espace géographique pour s'inspirer d'autres rapports à la propriété

Les ethnologues, qui observent des sociétés différentes de la nôtre, montrent que la propriété privée n'est pas au cœur de tous les groupes sociaux. Pour certains, le partage et don d'objets – des outils par exemple – est normal. En ce qui concerne le sol, les animaux et les végétaux, l'idée de propriété privée leur est étrangère : ils considèrent que l'Homme fait partie de la Nature, cultivent une relation sacrée à la terre et estiment que les connaissances des ressources naturelles doivent être collectivement et durablement transmises aux générations futures.

L'histoire pour découvrir d'autres manières de gérer les biens communs

Pendant plusieurs siècles, en Angleterre, les terres n'étaient pas privées. Chacun.e disposait de droits de prélèvement, par exemple pour chasser des animaux ou se procurer des herbes médicinales. Les droits de ces « Land of Commons » étaient régis

par la nécessité de laisser les ressources communes se régénérer, et par le souci d'équité. Les terres étaient également des lieux où se tissaient des liens sociaux. Ce modèle a été remis en question par les lords, les églises et les manufacturiers qui ont procédé à une enclosure de ces espaces pour leur bénéfice.

Rapport à la durabilité et à l'EDD

Ces regards croisés renseignent sur d'autres rapports à la propriété et d'autres gestions des biens communs, qui peuvent potentiellement participer à tendre vers un monde plus durable. En classe, ces exemples géographiques et historiques peuvent servir de point de départ pour faciliter le changement de perspective préconisé en EDD. Voici quelques idées supplémentaires pour engager les élèves autour de la question de la propriété et des biens communs en lien avec la durabilité :

1. Imaginer les valeurs d'un autre rapport à la propriété

Les élèves peuvent faire des liens avec les urgences écologiques et sociales en mettant la focale sur les modes de consommation et de production de nos sociétés occidentales, ainsi que nos représentations et valeurs. Le dualisme Homme-Nature, par exemple, peut mener à une réflexion portant sur notre rapport au vivant et son lien possible avec la (sur)exploitation de ressources naturelles. Les valeurs sous-jacentes à notre société, comme le mérite et le travail, peuvent être pensées en lien avec les inégalités de richesses et de propriété. Sur cette base, les élèves peuvent imaginer un avenir souhaitable et formuler des valeurs qui le fonderaient. Elles et ils peuvent formuler des liens avec les valeurs de leur vie en classe et à l'école : partage, entraide, collaboration, inclusion, écologie, solidarité, mixité, etc.





À La Manivelle, on peut même emprunter une boule disco.

2. Questionner la gestion des « grands » biens communs

Le climat, l'Amazonie, les pôles, les océans, l'air, le sol et les écosystèmes sont des exemples de « grands » biens communs (Coriat, 2015) puisque leur état concerne l'ensemble des humains, avec des implications négatives et/ou positives. Leur gestion, notamment au travers des COP (La Conférence des Parties), s'avère difficile, tant les intérêts des différents acteurs, et les priorités en lien avec les dimensions de la durabilité – écologie, société, économie, espace et temps – sont complexes et les solutions envisagées contradictoires. Il est dès lors intéressant de les penser à l'aide d'éléments tirés du rapport à la propriété et de la gestion des biens communs :

- Propriété & jouissance : à qui appartient le sol ? Qui profite d'un écosystème ?
- Droit & accès : qui a le droit de régir les pôles ? Avons-nous le droit de faire ce que nous voulons des océans ? Qui a accès à de l'air pur ?
- Responsabilité : qui est responsable du climat ?
- Marchandisation : pouvons-nous marchander les biens communs ? Existe-t-il des « grands » biens communs qui ne sont pas marchandables ?

3. Explorer des initiatives de gestion des biens communs

La gestion collective des biens communs (Ostrom, 2010) repose sur huit grands principes. En bref, elle implique des limites clairement définies, des droits (de prélèvement) et des obligations (de préservation) des bénéficiaires, et une structure de gouver-

nance. Aujourd'hui, il existe de nombreuses initiatives locales qui se basent sur ce modèle. L'enseignant.e peut présenter l'exemple ci-dessous à ses élèves, puis leur demander d'en trouver d'autres. Dans une perspective de « whole school approach », ou approche institutionnelle globale, les élèves peuvent redéfinir, le cas échéant, des règles de vivre-ensemble et de gestion collective des biens communs de leur école.

Exemple : La Manivelle à Genève. Il s'agit d'une bibliothèque d'objets dont les missions s'inscrivent dans la recherche de nouveaux modèles de propriété en lien avec la durabilité écologique et sociale. Les membres peuvent emprunter, au lieu d'acheter, des objets que l'on n'utilise pas au quotidien (jardinage, outillage, camping, etc.). Ce faisant, les usagers et usagères luttent contre le consumérisme, participent à la réduction de déchets, et contribuent à faire vivre un lieu convivial et inclusif.

Aborder un thème aussi vaste et complexe que la propriété privée et la gestion des biens communs en lien avec la durabilité requiert de la patience et de la modestie, aussi bien en ce qui concerne le travail des enseignant.e.s, que le développement des compétences – changer de perspective, questionner ses valeurs, imaginer des futurs souhaitables – chez les élèves.

Références :

- Coriat, B. (2015). *Le retour des communs. La crise de l'idéologie propriétaire*. Paris : Les Liens qui Libèrent.
 Ostrom, E. (2010). *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Bruxelles : De Boeck.
 Mission - Vision - Valeurs. (s.d.). <http://manivelle.ch/a-propos/identite>

Ressource pédagogique

Je découvre des paysages

Que nous apportent les paysages ? Comment percevons-nous les paysages et comment pouvons-nous contribuer à les façonner ? Que sont les « bons » paysages ? Ce livre d'images et le matériel pédagogique qui l'accompagne sensibilisent les élèves aux qualités du paysage en tant que bien commun.

Auteur.e.s Karin Huser et al.

Éditeur Ingold Verlag

Année 2023

Type de matériel Livre, PDF

Niveau Cycle 2



Film

One Word

« One Word » est un documentaire consacré aux effets du changement climatique sur les îles Marshall ; il a été conçu et réalisé avec la participation de la population insulaire.

Réalisation Viviana Uriona

Pays Allemagne

Année 2020

Genre Film documentaire

Niveau Cycle 3



Activité pédagogique d'intervenants externes

La forêt et ses cycles de vie

Dans cette animation animatura, les cycles de la vie des arbres ainsi que de la forêt sont abordés avec tous les sens. Les élèves découvrent comment les différents organismes vivants sont liés entre eux et quelle influence l'Homme exerce sur cet écosystème.

Organisation Pro Natura

Durée 3 heures

Type d'offre Hors de l'école

Niveau Cycles 1 et 2



Ressource pédagogique
Expo sur les communs

Éditeur Remix Biens Communs

Année 2018

Type de matériel Exposition, set d'images, poster, PDF

Niveau Cycle 3, Sec. II



Ressource pédagogique
Au fil de l'eau

Auteurs Samara Newman et al.

Éditeur Evergreen

Année 2016

Type de matériel PDF

Niveau Cycles 1 à 3



Ressource pédagogique
Jeu éducatif Le vivier

Éditeur Iconomix

Année 2020

Type de matériel PDF, site web

Niveau Sec. II





réseau d'écoles21

réseau suisse d'écoles
en santé et durables

Rencontre EDD 2023, 15 novembre 2023 à St-Maurice

Une culture d'établissement alliant santé, égalité et durabilité

Ça veut dire quoi? Comment fait-on?

Mieux saisir les liens entre promotion de la santé, de l'égalité et éducation en vue d'un développement durable (EDD) pour créer une culture d'établissement novatrice et actuelle. Pourvoyeuse d'idées, la journée conjointe du Réseau valaisan d'écoles en santé et durables et de la Rencontre Romande en EDD a l'ambition d'apporter des clés de compréhension et des exemples pratiques sur les liens entre santé, égalité et durabilité pour permettre de construire des réponses à des problématiques actuelles tout en fédérant l'école.

La professeure Valérie D'Acremont Genton, responsable du secteur de «Santé globale et environnementale» à Unisanté, Lausanne, donnera une conférence introductive au sens large sous le titre Climat, biodiversité et santé: quel impact sur les populations d'ici et d'ailleurs?».

Les éléments essentiels pour notre santé et notre survie – l'eau, l'air et la terre – sont actuellement menacés par le bouleversement climatique et la destruction de la biodiversité. L'augmentation rapide de la température moyenne, ainsi que les événements climatiques extrêmes, qui amplifient la disparition des espèces animales et végétales, ont déjà un impact sur le nombre de personnes souffrant de plusieurs types de maladies. Ceci se produit déjà maintenant, surtout dans les pays du sud et pour les personnes les plus pauvres, mais aussi en Suisse et pour toute la population. Il nous faut donc agir rapidement et en profondeur pour transformer – à tous les niveaux – notre système de santé et tous les secteurs de la société qui y sont interconnectés. Donc l'éducation en vue d'un développement durable développe les compétences des élèves pour contribuer à un avenir durable.

Sur la base de la conférence, ces liens entre la vie quotidienne aux écoles et les capacités à agir seront explorés dans une variété d'ateliers à choix répondant à la question du comment fait-on?

- À quoi doit penser une école pour allier santé et durabilité, comment fait-elle les liens? Comment articule-t-elle et donne-t-elle du sens?
- En quoi une école qui œuvre pour la promotion de la santé œuvre aussi pour l'éducation à la durabilité?
- Comment une école œuvre-t-elle pour l'égalité? En quoi cela contribue aussi à l'éducation à la durabilité?

La Rencontre EDD est un événement annuel d'une demi-journée qui a pour but d'élargir et de renforcer les connaissances et les compétences en EDD des enseignant.e.s, des directions d'école, des formateurs et formatrices des HEP et d'autres personnes intéressées. En 2023, la Rencontre est portée par éducation21 (agence spécialisée de la CDIP et centre de compétences pour l'EDD), le réseau d'écoles21 romande et Valais, la HEP Valais et la CIIP.

Réservez la date et l'après-midi du 15 novembre 2023!

Gratuit, inscription obligatoire

Plus d'informations et inscription en ligne:
<https://education21.ch/fr/manifestations/rencontres-romandes-edd>





« Un menu pour l'avenir à l'école. Vers une alimentation durable ». Bien pour nous et bien pour notre environnement

Le 27 septembre, une très riche et stimulante journée s'est déroulée à Pully. Environ une centaine d'enseignants et enseignantes, directions d'écoles et autres partenaires scolaires se sont réunis pour profiter d'un programme autour du thème de l'alimentation.

Manger est une activité que nous menons tous les jours plusieurs fois. Souvent banalisée, répondant à un besoin vital, l'alimentation est pourtant au croisement de multiples enjeux liant santé, environnement, société et économie. Comment l'école, lieu de vie et d'apprentissage, peut-elle contribuer à concilier alimentation saine et durable ?

La journée d'étude portait une réflexion approfondie et interdisciplinaire sur l'alimentation durable et proposait des éléments pratiques pour l'enseignement et pour toute l'école. La thématique était abordée sous deux angles, l'un portant sur l'axe alimentation et environnement, l'autre sur l'axe alimentation et santé. En introduction, Dr Julia Gonzalez Holguera, Plateforme

« Durabilité et Santé », Faculté de Biologie & Médecine - Centre de compétences en durabilité, Unil, et Prof. Dr Nicolas Senn, chef du département de médecine de famille d'Unisanté, apportaient une perspective scientifique à la thématique. L'école de commerce de Delémont et les écoles primaire et enfantine de Moutier présentaient ensuite leurs activités et pratiques en lien avec la santé, l'environnement et l'alimentation durable. Plusieurs thématiques et activités ont été approfondies l'après-midi dans des ateliers et un marché de stands animés par Biovision, Senso5 et éducation21, Fourchette Verte, École à la Ferme, COSEDEC, RADIX, fit4future et l'école lausannoise de Mon-Repos.

Vous trouvez toute la documentation
en ligne :
[www.reseau-ecoles21.ch/journees/
journees-detude](http://www.reseau-ecoles21.ch/journees/journees-detude)



Bildung für Nachhaltige Entwicklung
Éducation en vue d'un Développement Durable
Educazione allo Sviluppo Sostenibile
Furmaziun per in Svilup Persistent

L'EDD à l'école
ventuno

2023
03

A moi, à toi – à nous



P.P.
CH-3011 Bern

Post CH AG

